

Cabinet du Maire

Le Directeur du Cabinet

Paris, le 30 DEC. 2014

Madame la Maire,

Lors de notre réunion du 19 décembre dernier, vous m'avez fait part des préoccupations des *Amis du Champ de Mars* relatives à l'implantation d'une fans-zone Tour Eiffel dans le cadre de l'Euro de Football 2016.

Monsieur Bernard Loing, Président de l'Association, a en effet adressé un courrier à Madame la Maire de Paris évoquant l'opposition de ses membres à une telle implantation et invitant la Ville de Paris à trouver d'autres sites d'accueil.

Comme vous le savez, ce type d'événements sportifs internationaux nécessite de répondre à un cahier des charges réalisé par l'organisateur, l'UEFA, et formalisé dans un contrat dénommé *Ville-hôte Euro 2016*. L'implantation d'une fans-zone est un des éléments du contrat imposant un travail collaboratif étroit entre les services de la Ville, de l'Etat et de l'organisateur. Les échanges engagés nous permettent de mieux apprécier les contraintes et exigences de chaque partie.

A l'aune du travail engagé, je souhaite vous confirmer que nos services collaborent à l'étude d'implantations alternatives d'une fans-zone et à leur faisabilité. Je ne manquerai pas de vous tenir informée du résultat de cette étude.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.


Mathias VICHERAT

Madame Rachida DATI
Ancienne Ministre
Maire
Mairie du 7^{ème} arrondissement
116 rue de Grenelle
75007 - PARIS